

## Procès-verbal du conseil municipal du 23 juin 2023

Membres présents : Maryse GRENAT, Cyrille GALLAY, Gilles GRENAT, Marie-France VIGNES, Jean-Claude DEBUS, Jérôme HAUTEVILLE, Antonio MONTES

Membres excusés : Benjamin GRENAT, Vincent REQUET, Karen ANCEY (donne procuration à Jean-Claude DEBUS)

1- Approbation du PV de la séance du 26 mai 2023

Vote : **Accord à l'unanimité**

2- Nomination d'un secrétaire de séance : Cyrille GALLAY

Vote : **Accord à l'unanimité**

3- Suppression du point 3 : Rétrocession voirie SEMCODA

Madame le Maire demande l'autorisation de supprimer de l'ordre du jour le point « Rétrocession voirie SEMCODA »

Vote : **Accord à l'unanimité**

4- Ligne de trésorerie interactive :

Afin de faire face à un besoin de trésorerie dans l'attente du versement des subventions pour les travaux d'assainissement, Madame le Maire propose l'ouverture d'une Ligne de Trésorerie Interactive (LTI) auprès de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes pour un montant maximum de **150 000.00 €** sur 1 an à taux variable ESTR (taux indexé sur le niveau du marché) + marge de 0.9 % remboursable avant le terme (1 an), frais de commission de **600.00 €** (six cent euros).

Vote : **Accord à l'unanimité**

5- Admission en non-valeur

Madame le Maire demande l'autorisation aux membres du Conseil Municipal d'admettre en non-valeur des créances datant de 2018, 2019 et 2020 pour des factures d'eau et d'assainissement non réglées par des créanciers dont le recouvrement n'est pas possible. Les poursuites étant restées sans effet. Il s'agit d'un montant total de 1 659.62 €

Vote : **Accord à l'unanimité**

6- Afin de mandater les créances en non-valeur, Madame le Maire propose un virement de crédit de la section de fonctionnement du budget eau-assainissement :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 022 : Dépenses imprévues	1 160.00 €	
D 6817 : Dotation dépréciation actif circulant	500.00 €	
D 6551 : Créances admises en non-valeur		1 660.00 €

Vote : **Accord à l'unanimité**

7- Embauche d'une nouvelle secrétaire de mairie

Madame le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de créer un emploi permanent d'agent administratif, à temps complet, relevant de la catégorie hiérarchique B, à compter du 1<sup>er</sup> août afin d'avoir plus de choix dans le recrutement.

Vote : **Accord à l'unanimité**

8- Acquisition de terrains à la Forclaz

Une administrée souhaite vendre à la commune les parcelles suivantes :

- cadastrée section A n° 1060, « Les Rasses » sur la commune de La Forclaz, d'une contenance de 1280 M2, au prix de 20€ le m2, soit un montant de 20 600€
- cadastrée section A n° 1029, « Les Rasses » sur la commune de La Forclaz, d'une contenance de 2090 M2, au prix de 0.50€ le m2, soit un montant de 1045€
- cadastrée section A n° 1240, « Les Envers » sur la commune de La Forclaz, d'une contenance de 1785 M2, au prix de 0.50€ le m2, soit un montant de 892.50€
- cadastrée section A n° 1243, « Les Envers » sur la commune de La Forclaz, d'une contenance de 1468 M2, au prix de 0.50€ le m2, soit un montant de 734€

Madame le Maire demande l'autorisation d'acquérir les 4 parcelles pour un montant de 23 271,50 €.

Vote : **Accord à la majorité (1 contre, 1 abstention)**

9- Réfection d'un mur au Cruet situé le long de la route départementale

Madame Le Maire rappelle que cet hiver, le mur situé en contre bas d'une habitation du Cruet a été détruit en partie par l'engin de déneigement de la commune. Un devis de réfection total du mur s'élève à 11 862.00 € TTC. Or, l'assurance ne prendra en charge que 4164.00 € TTC.

Les propriétaires du mur proposent de céder à la commune une bande de terre le long de la départementale afin de faire reconstruire un mur solide.

Madame le Maire demande un accord de principe afin d'acquérir le terrain concerné et propose que la commune supporte 1/3 des dépenses du mur. Les membres du conseil donnent un accord de principe.

10- Point sur les travaux à Belmont : Les travaux se prolongeront jusqu'à l'automne.

11- Plan Communal de Sauvegarde

Madame le Maire propose de reprendre le dossier d'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde du village.

Pilote : Jérôme HAUTEVILLE

Membres : Gilles GRENAT, Jean-Claude DEBUS

12- Affouage : 8 personnes inscrites

13- Aménagement de la zone constructible « Les Rasses »

Le cabinet conseil EPODE viendra présenter la suite du projet d'aménagement de la zone constructible, le 27 juin à 10h. Madame le Maire invite les conseillers municipaux intéressés à se joindre à cette réunion. Quand le dossier sera finalisé, Madame le Maire fera une réunion publique pour en informer les administrés et échanger sur le sujet.

14- Transport scolaire à la rentrée prochaine

Proposition est faite de mettre en place un système d'inscription pour le transport scolaire, afin d'éviter les déplacements inutiles.

Le transport scolaire le midi ne sera assuré que par le chauffeur (plus d'accompagnant à l'arrière). Une caméra de surveillance sera installée dans le bus.

15- Protection de l'église de La Forclaz au titre des monuments historiques

Madame le Maire informe qu'elle s'est rendue à la commission de classement à la DRAC de Lyon. La commission a validé la protection de l'église au titre des monuments historiques.

16- Projet hydroélectrique au Col du Grand-Taillet

Le 23 juin, le président du Syane, la vice-présidente de la culture au département, la vice-présidente de la culture à la CCHC, un attaché de conservation du patrimoine, se sont rendus sur le site hydroélectrique du Col du Grand-Taillet afin d'échanger sur un projet d'aménagement culturel du site.

17- Jumelage avec la Thuile : Un point est fait suite à la réunion publique

18- Concert de la chorale du Brevon le 24 juin à la salle des fêtes

19- Fête de l'Abbaye d'Aulps les 1<sup>er</sup> et 2 juillet

20- Jérôme HAUTEVILLE présente un compte-rendu de la vérification visuelle des poteaux incendie.  
Celui du haut de Pombourg serait à changer.



Le secrétaire de séance  
Cyrille GALLAY

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Cyrille Gallay', written in a cursive style.